

Un numéro unique régional :



VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 30 ANS ?  
DES QUESTIONS SUR VOTRE LOGEMENT FUTUR OU ACTUEL  
(RECHERCHE, ACCÈS, MAINTIEN, FINANCEMENT, SORTIE ...)  
Appelez gratuitement le numéro LoJIC :

02 51 86 74 00

Service GRATUIT et OUVERT À TOUS LES JEUNES mis en place par l'URHAJ



Votre point A.I.O.A près de chez vous :

SL Habitat Jeunes



David d'Angers

Service Logement Habitat Jeunes

Prise de renseignements  
et de rendez-vous au 02 41 43 96 82

Horaires d'ouverture au public  
Lundi 10h-12h30 et 14h-18h  
Mardi, jeudi 14h-18h  
Mercredi 10h-12h30  
Vendredi 14h-17h30



Un réseau de points d'accueil départementaux  
harmonisés pour plus de proximité et de qualité,  
coordonnés par le Service Logement Jeunes  
(Habitat Jeunes David d'Angers).

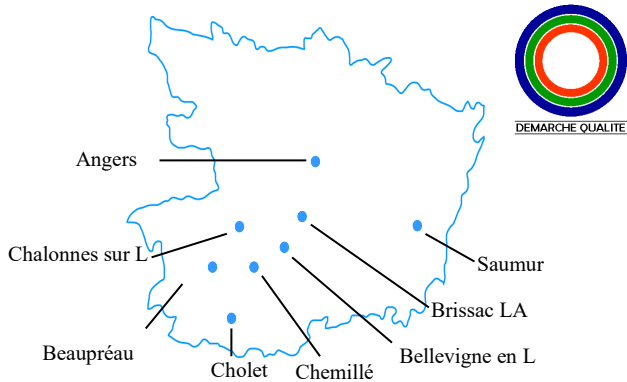
Au « J, Angers Connectée Jeunesse »  
12, place Imbach - 49000 Angers

slj@ahjda.fr

AOA

ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION  
ACCOMPAGNEMENT

Version 20/02/2023



Possibilité d'être reçu sans rdv le jeudi de 14h à 17h  
(appel téléphonique préalable souhaité)



## J'ai entre 16 et 30 ans

**AIDE A LA RECHERCHE**

**AIDE A L'ACCES**

**AIDE A LA GESTION**

**AIDE AU MAINTIEN**

**AIDE AU DEPART**

**DES BESOINS  
SUPPLEMENTAIRES**

le service A.I.O.A me reçoit en rendez-vous pour m'accompagner à :

### Rechercher mon logement :

- Quel logement ?
- Quelles dépenses ?
- Comment chercher ?

### Préparer mon installation :

- Quelle organisation ?
- Quelles démarches administratives ?
- Quelles aides ?

### Comprendre mes obligations de locataire :

- Quels sont mes droits et devoirs ?
- Ceux de mon propriétaire ?

### Me maintenir dans mon logement :

- Quelles aides face aux difficultés rencontrées ?

### Quitter mon logement :

- Comment donner mon préavis, organiser mon départ et mon déménagement ?
- Ai-je tout prévu pour mon relogement ?



- Besoin d'un logement spécifique ?
- Besoin d'être accompagné dans la durée ?
- Des questions juridiques ?

## Le Service Logement Habitat Jeunes c'est aussi

### DES INFORMATIONS

#### COLLECTIVES

à destination des jeunes, des organismes de formation et d'insertion, des partenaires.

Demandez-nous la documentation.

### UNE OFFRE D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

pour faciliter la mobilité des jeunes.

### UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ

pour les jeunes rencontrant des difficultés.

### UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

avec l'accueil logement ALM, les bailleurs sociaux, le réseau Habitat Jeunes, le SIAO, Action logement, les maisons départementales des solidarités, les CCAS, la mission locale, la caf, le FSL, l'Adil, ....